

ONUSIDA/PCB(20)/07.10
23 mai 2007

**20^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme
de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
25-27 juin 2007**

Point 4.4 de l'ordre du jour provisoire :

**Collaboration de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial de Lutte
contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme**

Documents supplémentaires concernant ce point : aucun

Suite à donner lors de cette réunion – Le CCP est invité à :

- i. Demander au Secrétariat de l'ONUSIDA de collaborer avec le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour remanier le Mémoire d'Accord, et, compte tenu de l'évolution du paysage, actualiser les domaines et modalités de leur coopération, et soumettre le document remanié à leurs conseils d'administration respectifs pour approbation. De même, il sera essentiel qu'ils élaborent un système de suivi commun, pour garantir la responsabilité morale.
- ii. Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA, en consultation avec les parties prenantes au niveau national, les Organismes coparrainants, le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ainsi qu'avec d'autres partenaires, établisse des critères et des procédures concernant la mise en place d'un Dispositif d'Examen indépendant des plans stratégiques nationaux, et qu'il valide la recevabilité de ces plans, en vue de leur financement au niveau international.
- iii. Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA, en collaboration étroite avec les instances nationales de lutte contre le sida, les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA et les autres partenaires, intensifie les efforts de mise en œuvre d'un "guichet unique" offrant l'accès à un appui technique efficace qui permette d'accélérer l'élargissement.
- iv. Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA facilite la gouvernance des programmes de lutte contre le sida bénéficiaires d'une subvention du Fonds mondial en épaulant les Mécanismes de coordination dans les pays (CCM), et l'alignement de ces mécanismes sur les principes de coordination globale de la riposte nationale au sida.

Implications en termes de coûts des décisions : aucune

Introduction

1. La création, en 2002, du Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, a ouvert de nouvelles perspectives et permis d'accroître de façon substantielle les ressources pour la riposte mondiale au sida. Jusqu'à présent, le Fonds mondial a collecté plus de US\$ 10 milliards, engagé quelque US\$ 7,5 milliards, et décaissé environ US\$ 3,6 milliards. Même avec cette augmentation du volume des fonds, des obstacles majeurs freinent toujours l'action mondiale menée actuellement pour stopper et faire reculer l'épidémie de sida, conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement. La hausse attendue du budget du Fonds mondial au cours des trois années à venir va encore stimuler les demandes d'appui technique et va permettre d'amplifier la riposte au sida.

2. Le Fonds mondial et l'ONUSIDA ont été partenaires dès le début. La complémentarité de leurs missions et les engagements qu'ils ont en commun font que leur collaboration repose sur une base solide. Le Fonds mondial est un instrument financier déterminant – il collecte des fonds, qu'il redistribue sous forme de subventions. L'ONUSIDA est riche de tout le savoir, de toute l'expérience et de toute l'expertise en matière d'appui technique et de programmation qu'ont à offrir son Secrétariat et ses 10 Organismes coparrainants, pour aider les pays à réellement mettre en œuvre leurs programmes de lutte contre le sida, et à "faire travailler" les fonds fournis par l'ensemble des partenaires¹. La majeure partie du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et des services sida créés au sein des Organismes coparrainants contribuent activement à l'utilisation optimale de ces fonds dans les pays, et les fonctionnaires de l'ONUSIDA au service des pays consacrent jusqu'à 50% de leur temps de travail aux programmes financés par le Fonds mondial. Le Fonds mondial et l'ONUSIDA, de par leur détermination commune à faire en sorte que les pays s'approprient et conduisent leur riposte nationale au VIH/sida, et à porter vers l'avant l'atout du partenariat et de la coordination, ont jeté les bases d'une collaboration solide et fructueuse (voir Encadré 1).

3. Cette collaboration a été officialisée par un Mémoire d'Accord signé en 2003², qui précise les principes et les objectifs de la coopération. Les principes régissant la collaboration entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA (les "Partenaires") stipulent notamment ce qui suit :

- “.. Le Fonds mondial transférera des fonds supplémentaires pour la prévention, les soins, le traitement, l'appui et l'atténuation de l'impact en matière de VIH/sida. L'ONUSIDA fournira des connaissances stratégiques, une orientation politique et une expertise technique ...
- Les partenaires respecteront les principes d'autodétermination nationale et de leadership des pays, et appuieront les objectifs de renforcement des capacités et d'intensification de ripostes locales au VIH/sida. ...
- Les partenaires travailleront ensemble pour développer et appuyer des partenariats public/privé, tant au niveau mondial que régional et national, en confirmant les responsabilités mutuelles des gouvernements, de la société civile et du secteur privé. ...
- Les partenaires réitérent la nécessité de transparence et de communication ouverte dans leur collaboration, et dans la gestion du présent partenariat. ...”

¹ En outre, la Banque mondiale est un financeur majeur des programmes de lutte contre le sida dans les pays à revenus faibles et moyens.

² *Mémoire d'Accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, 2003*

4. Selon les objectifs définis, le Secrétariat de l'ONUSIDA ainsi que les Organismes coparrainants, en tant que Programme commun, coopéreront avec le Fonds mondial, en assumant les volets d'action suivants :

- analyse stratégique et orientation politique, à l'échelon pays ainsi qu'au niveau mondial ;
- appui technique au processus lié aux propositions (depuis l'élaboration des propositions jusqu'à la mise en œuvre des programmes bénéficiaires d'une subvention);
- suivi et évaluation ; et
- mobilisation des ressources et plaidoyer.

Encadré 1

Cinq ans d'interaction entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial

Des résultats concrets importants ont déjà été enregistrés. Durant l'année 2006, les réalisations au regard des trois indicateurs principaux du Fonds mondial ont doublé. L'ONUSIDA a contribué de façon déterminante à ces réalisations et, comme relevé ci-après, a beaucoup appris dans le cadre de son travail aux côtés du Fonds mondial.

- *L'intensification rapide est possible. Les donateurs ont apporté un volume considérable de fonds nouveaux, si bien que les ressources mondiales pour la riposte au sida sont passées de moins de 1 milliard en 1996 à US\$ 5 milliards in 2003, et à US\$ 10 milliards en 2007. La part du Fonds mondial, au sein du total des ressources internationales pour la riposte au sida, est de 21%.*
- *La réussite à l'échelon pays est le résultat conjugué des travaux de ce mécanisme financier que constitue le Fonds mondial, du leadership national, et de l'appui technique ainsi que du travail de renforcement des capacités assumé par le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Organismes coparrainants. Par exemple, quelque 85% des propositions retenues à l'issue du processus d'octroi des subventions au titre de la Série 6 ont été soutenues à divers stades par l'ONUSIDA et les Coparrainants.*
- *Les critères définis pour la composition des Mécanismes de coordination dans les pays (CCM) ont permis à la société civile de jouer un rôle plus influent dans la gouvernance. Pratiquement tous les CCM remplissent désormais les critères du Fonds mondial, et l'ONUSIDA y a contribué. En Chine, l'ONUSIDA a aidé à la transparence du processus de sélection des représentants de la société civile devant siéger au sein des CCM.*
- *Le déploiement des activités du Fonds mondial a donné lieu à un certain double-emploi à l'échelon pays. Les partenaires doivent donc poursuivre le processus d'harmonisation de leurs structures et rouages, et d'alignement de leur appui sur les stratégies et plans nationaux. Pour garantir la meilleure utilisation possible du surcroît de ressources que le Fonds mondial représente, il est essentiel que soient énergiquement adoptés les principes de la Déclaration de Paris (2005) relative à l'efficacité de l'aide – matérialisés dans le cadre de la riposte au sida par les "Trois Principes" et par les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les donateurs multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida. Un suivi de l'adhésion et des progrès dans ce domaine sera effectué au moyen de dispositifs tels que l'Outil national d'harmonisation et d'alignement (CHAT), à l'appui des examens programmatiques conjoints.*
- *L'application du système de financement en fonction des résultats a constitué un principe nouveau pour la plupart des pays. Une majorité d'entre eux a bien réagi ; toutefois, beaucoup nécessitent une aide substantielle en matière de planification s'articulant autour de résultats concrets, et de conception de leur riposte, ainsi qu'un travail immense de suivi et d'évaluation, en particulier pour élaborer des systèmes d'enregistrement, d'assurance de la qualité et d'analyse des données.*
- *L'apport d'un soutien technique approprié est déterminant pour traduire les ressources disponibles en un maximum de réalisations concrètes.*

5. Le mémorandum prévoit l'échange régulier d'informations ainsi qu'une communication permanente entre les deux organisations, la participation à leurs conseils d'administration respectifs, ainsi qu'un point régulier sur la coopération.

6. La nouvelle stratégie du Fonds mondial ainsi que l'engagement de la nouvelle direction du Fonds mondial en faveur du partenariat avec le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Organismes coparrainants sont de nature à relancer et à renforcer la collaboration. Le moment est propice pour dresser un bilan des enseignements tirés et pour continuer à apporter l'appui dont les pays ont besoin afin d'intensifier leur riposte en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de concrétiser l'accès universel.

Point sur la concrétisation des Objectifs du Mémorandum d'Accord

7. Les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ainsi que les mesures définies afin de donner suite à ces recommandations offrent un cadre solide pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs du Mémorandum d'Accord. Une brève analyse par objectif est présentée ci-après.

Analyse stratégique et orientation politique

8. Le Fonds mondial est un mécanisme de financement d'un genre nouveau, avec des politiques et des principes directeurs différents, et sans présence dans les pays pour aider à leur application à l'échelon pays. Conformément au Mémorandum d'Accord, le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Organismes coparrainants ont soutenu les Mécanismes de coordination dans les pays (CCM) ainsi que les partenaires dans les pays pour que soient bien comprises et appliquées les politiques du Fonds mondial. Afin de garantir un meilleur fonctionnement des CCM, le Fonds mondial, l'OMS ainsi que le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Organismes coparrainants, ont uni leurs efforts et mené à bien une série de programmes de renforcement des capacités. L'ONUSIDA ou les Organismes coparrainants participent activement aux CCM dans 83 pays.

9. Le Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale, représentent les Organismes coparrainants au sein du Comité [Fonds mondial] de la Politique et de la Stratégie. L'ONUSIDA et l'OMS sont membres du Comité [Fonds mondial] du Portefeuille, et font intervenir leur connaissance du terrain à l'échelon pays ainsi que leur expérience au niveau mondial pour l'élaboration de la politique. Par exemple, de cet apport sont nées la décision d'inclure les dépenses d'appui technique et de fonctionnement des CCM dans la subvention du Fonds mondial, et l'initiative de regrouper différentes séries de propositions candidates à un financement pour une plus grande cohérence.

10. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Organismes coparrainants apportent une expertise technique aux comités, par exemple en ce qui concerne les nouveaux traitements et la sélection préalable des produits, et épaulent également le Comité technique [Fonds mondial] d'Examen des Propositions en donnant des informations sur telle ou telle épidémie et sur la stratégie à adopter pour chaque pays.

11. L'ONUSIDA, l'OMS et la Banque mondiale sont également membres de droit, non votants, du Conseil d'administration du Fonds mondial, contribuant à la politique au plus haut niveau.

12. La conjoncture actuelle favorable au renforcement du partenariat avec le Fonds mondial, ainsi que le débat politique nouveau autour des partenariats, se prêtent tout particulièrement à la conduite d'un examen critique des structures et des mécanismes à l'échelon pays (par exemple, les

Mécanismes de coordination dans les pays (CCM), et les Instances nationales de lutte contre le sida), à l'évaluation du plus que chacun apporte, et à la prise de décisions sur la façon de les harmoniser et de les aligner de façon à servir au mieux les pays.

13. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Organismes coparrainants peuvent s'investir davantage dans la préparation de la documentation de base pour les réunions du Conseil d'administration et des comités, en apportant notamment une contribution technique. De cette façon, il serait tiré parti de toutes les facettes de l'expertise et de l'expérience du système des Nations Unies pour les décisions du Conseil d'administration du Fonds mondial.

14. En cette période charnière, le Secrétariat de l'ONUSIDA devrait clarifier, de concert avec les Organismes coparrainants, les objectifs et les modalités de cette relation professionnelle nouvelle avec le Fonds mondial, et définir la contribution unique que chaque organisme peut apporter, conformément à la Répartition des Tâches, de sorte que ce lien de collaboration entre le système des Nations Unies et le Fonds mondial soit aussi fructueux que possible.

Suivi et Evaluation

15. Le suivi et l'évaluation sont de plus en plus considérés comme un volet essentiel des programmes de pays, afin de garantir l'efficacité et la reddition des comptes. L'ONUSIDA s'est muni des atouts nécessaires pour collaborer efficacement dans ce domaine. Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les ripostes nationales, l'ONUSIDA a mis en poste sur le terrain 53 spécialistes du suivi et de l'évaluation – 47 dans ses antennes de pays et 6 au sein des équipes d'appui aux régions.

16. Les pays nécessitent de l'aide pour relever les défis associés au système de financement en fonction des résultats. Les spécialistes [ONUSIDA] du suivi et de l'évaluation apportent leur soutien pour la mise en place et le perfectionnement des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation, et contribuent à la conception des plans de suivi et d'évaluation du Fonds mondial. La coopération concerne notamment l'élaboration d'indicateurs qui sont alignés sur les éléments de mesure internationaux, la mise en place de systèmes de traitement des données, et l'appréciation des retombées positives des activités. L'ONUSIDA a mis en place le système de notification annuelle, donnant suite aux travaux de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida. Les statistiques annuelles sur les services permettent au Fonds mondial de situer ses chiffres relatifs à la couverture dans un contexte national.

17. En outre, le Secrétariat de l'ONUSIDA est membre du Groupe technique de Référence en Evaluation (TERG), et épaulé le Comité technique [Fonds mondial] d'Examen des Propositions pour l'évaluation des nouvelles propositions. L'ONUSIDA joue également un rôle stratégique important à l'échelon pays en facilitant l'échange d'information entre l'organisme engagé pour effectuer l'évaluation quinquennale du Fonds mondial et les partenaires dans les pays.

Mobilisation des ressources et plaidoyer

18. L'ONUSIDA a conduit l'action de persuasion au niveau mondial qui a permis de maintenir la question du sida en bonne place sur l'agenda politique mondial, et de susciter un engagement fort en faveur de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui. Nous avons porté vers l'avant la riposte au sida, en agissant au stade du plaidoyer, à celui de la mobilisation des ressources, pour arriver à celui de l'usage effectif des ressources disponibles. La hausse des

ressources a été exponentielle¹. Le Fonds mondial représente environ 21% du total des ressources internationales pour la lutte contre le sida. Le Fonds mondial s'est montré innovant en définissant de nouvelles formules de financement – Product RED et Debt2Health, par exemple.

19. L'ONUSIDA, en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires, y compris le Fonds mondial, entend jouer un rôle central dans la mobilisation des ressources nécessaires pour riposter à l'épidémie de sida aux niveaux mondial et national. Le Conseil d'Administration du Fonds mondial s'est engagé à tripler la taille du budget au cours des trois prochaines années. Il est précisé dans les Décisions, Recommandations, et Conclusions de la réunion du Conseil de Coordination du Programme de 2006 que les besoins mondiaux en matière de ressources financières devraient atteindre US\$ 20-23 milliards annuellement d'ici 2010. Le budget du Fonds mondial se situera entre US\$ 6 milliards et US\$ 8 milliards d'ici 2010. Un complément de fonds substantiel demeure impérieux. L'ONUSIDA et le Fonds mondial vont collaborer pour étudier d'autres mécanismes de financement innovants (comme UNITAID), prenant appui sur les expériences avec le secteur privé et encourageant le co-financement au niveau national.

20. Dans l'optique de pérenniser l'apport de ressources, supervision et analyse de l'impact constituent des aspects de plus en plus importants. S'il est vrai qu'un effort majeur a été fait pour rationaliser le travail de supervision du côté financier là où le Fonds mondial a nommé des Agents locaux du Fonds, une marge d'amélioration existe du côté programmatique. L'ONUSIDA et les Organismes coparrainants peuvent contribuer à recentrer l'analyse des lacunes et de l'impact à chaque étape du cycle de vie d'un programme subventionné – depuis l'élaboration d'une proposition, jusqu'à la mise en œuvre, la demande de reconduction [de la subvention] en phase 2 et au-delà. Par exemple, le Conseil d'Administration du Fonds mondial a demandé que soit élaborée une méthode de validation conjointe des plans nationaux. Il y a là une occasion pour l'ONUSIDA de jouer un rôle majeur dans la formulation d'un cadre indicatif, dans l'élaboration de principes directeurs pour guider le processus, et d'améliorer la planification organisée autour des exigences en matière de ressources et l'appui technique.

Appui technique tout au long du cycle de vie d'un programme subventionné

21. Chacun reconnaît le caractère déterminant de l'appui technique apporté par le Secrétariat et les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA pour la mise en œuvre des grands programmes subventionnés et pour la concrétisation du concept "faire travailler l'argent disponible". L'ONUSIDA a élaboré différents outils et modalités pour répondre aux demandes d'appui technique de toute nature aux divers stades du cycle de vie des programmes subventionnés.

22. L'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA travaillent en équipe pour garantir la coordination de l'aide à l'élaboration des propositions et à l'obtention de subventions. Le Secrétariat de l'ONUSIDA à lui seul dépense en moyenne US\$ 500 000 par série pour l'appui direct au pays concernant l'élaboration des propositions. Si on comptait les investissements des Organismes coparrainants, ce chiffre serait plus de deux fois supérieur au moins. En outre, la majeure partie du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelon pays consacre plus de 50% de son temps de travail à des activités en rapport avec le Fonds mondial.

23. Plusieurs mécanismes ont déjà été élaborés aux échelons pays et mondial afin de surmonter certains des obstacles associés à l'offre d'appui technique. Les Dispositifs d'Appui technique aux Régions ainsi que les centrales d'information de l'OMS (WHO Knowledge Hubs) offrent un soutien

¹ Inférieure à US\$ 1 milliard en 1996, atteignant US\$ 5 milliards en 2003, et US\$ 10 milliards en 2007.

technique aux pays à partir de sources locales ; ASAP ("AIDS Strategy and Action Plan", coordonné par la Banque mondiale) aide les pays à élaborer des plans stratégiques chiffrés de lutte contre le sida. Suite aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, un groupe international pour la résolution des problèmes, réunissant des organismes techniques des Nations Unies, des entités de financement, des donateurs bilatéraux, et des ONG, a été constitué. L'Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre (GIST) est opérationnelle depuis juillet 2005, avec pour mission de contribuer au déblocage des goulets d'étranglement ralentissant la mise en œuvre. De même, des Equipes mixtes des Nations Unies sont actuellement mises en place dans les pays pour garantir une plus grande cohésion et une plus grande efficacité de la riposte au sida. Partenaires bilatéraux et ONG s'emploient également à renforcer les sources d'appui technique disponibles dans les pays, ajoutant de la complexité à un paysage déjà bien dense.

24. Malgré ces efforts, des lacunes majeures, au niveau des systèmes d'appui technique pour le renforcement des capacités, l'amélioration de la gouvernance et la gestion programmatique, continuent de saper les initiatives visant à "faire travailler l'argent disponible".¹ Un soutien technique s'impose pour débloquer les goulets d'étranglement qui freinent la mise en œuvre des programmes (par ex : achat de médicaments, gestion des approvisionnements), pour gérer les lacunes en matière de gouvernance (par ex : planification et budgétisation médiocres, gestion fiduciaire insuffisante, rapports difficiles entre autorités nationales, donateurs et société civile, etc.) et pour régler les problèmes de ressources humaines (par ex : manque de personnel qualifié, appui à la formation, etc.). A l'heure où les pays passent à l'intensification de leurs programmes nationaux pour concrétiser l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui, une "révolution conceptuelle" s'impose afin de garantir un appui technique de qualité. Ainsi, il s'agirait d'envisager différemment l'apport d'appui technique – comme un investissement sur le long terme plutôt que comme une solution à brève échéance – en préconisant une approche plus coordonnée fondée sur les Trois Principes, ce qui contribuerait à développer un potentiel national et régional durable.

25. En février 2007, le Fonds mondial, l'OMS, le bureau [Gouvernement des Etats-Unis] du Coordonnateur de la riposte mondiale au sida, et le Secrétariat de l'ONUSIDA se sont entendus sur la nécessité de coordonner et de faciliter l'apport d'appui technique destiné à renforcer l'autodétermination nationale et à protéger l'investissement des donateurs. Les tâches suivantes ont été définies comme essentielles pour consolider et rationaliser l'appui technique :

- évaluer systématiquement les besoins en appui technique compte tenu des goulets d'étranglement reconnus comme entravant la mise en œuvre des programmes
- préparer des plans d'appui technique exhaustifs
- faciliter l'apport d'appui technique selon la demande
- assurer le suivi de la prestation d'appui technique ; et
- recenser et tirer les enseignements fournis par les approches partenariales améliorées de gestion de l'appui technique.

26. Le Secrétariat de l'ONUSIDA orchestrera la coordination de l'appui technique et sera le "guichet unique" auquel les partenaires et les autorités au niveau national s'adresseront pour un soutien technique intensifié, la définition de normes et l'assurance de la qualité. Les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays s'emploieront activement à faciliter le recueil de

¹ Il importe de faire la distinction entre les divers types d'appui disponible, comme l'appui destiné à renforcer la "gestion programmatique" (par ex : l'achat de médicaments, la prévision de la demande, la gestion des approvisionnements), et l'appui technique plus en rapport avec les systèmes, ce qui englobe la gouvernance, la supervision, la planification et la budgétisation, et les rapports entre autorités nationales, donateurs et société civile).

renseignements pour évaluer, cartographier et prévoir les besoins en appui technique, ainsi qu'à mettre en exergue les problèmes d'ordre plus systémique en vue de mesures correctives à long terme. Avec l'appui des conseillers en suivi et en évaluation, les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays contribueront également à l'appréciation des retombées de l'appui technique, au moyen d'indicateurs qui seront intégrés dans les plans d'appui technique.

27. Le Burkina Faso, l'Indonésie, le Malawi, le Pérou, le Rwanda et la Zambie sont les pays qui, à l'issue de discussions approfondies entre le Fonds mondial, l'OMS et le Gouvernement des États-Unis, ont été choisis pour expérimenter ce concept de "guichet unique". Dans chacun de ces six pays, le Secrétariat de l'ONUSIDA, avec les partenaires nationaux, a lancé des activités pour développer les dispositifs d'appui technique. L'avancement des travaux sera suivi de près, afin de tirer des enseignements et d'élaborer des directives qui serviront à mettre en œuvre un appui technique intensifié dans tous les pays dotés de programmes subventionnés d'envergure.

L'avenir

28. La riposte au sida vit un moment décisif – la taille du budget du Fonds mondial est partie pour augmenter considérablement, et la possibilité d'inverser le cours de l'épidémie est majeure. Le regain d'engagement en faveur du partenariat manifesté par la direction du Fonds mondial offre la possibilité de redéfinir et d'affiner le lien professionnel entre le Fonds mondial et le Secrétariat et les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA, et de le rendre de plus en plus fructueux. Avec cette relance de la collaboration et une communication franche, l'ONUSIDA et le Fonds mondial seront à même d'agir dans l'esprit du Mémoire d'Accord qui stipule :

“Ensemble nous nous engageons à faire travailler l'argent disponible pour ceux qui en ont le plus besoin aujourd'hui – tout en faisant en sorte que des solutions sur le long terme soient en place pour demain”.

29. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

Demander au Secrétariat de l'ONUSIDA de collaborer avec le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour remanier le Mémoire d'Accord, et, compte tenu de l'évolution du paysage, actualiser les domaines et modalités de leur coopération, et soumettre le document remanié à leurs conseils d'administration respectifs pour approbation. De même, il sera essentiel qu'ils élaborent un système de suivi commun, pour garantir la responsabilité morale.

30. Renforçant les Recommandations du document “ Report on the Progress on follow-up support to countries in their national target setting towards universal access”, le Conseil de Coordination du Programme est prié de :

Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA, en consultation avec les parties prenantes au niveau national, les Organismes coparrainants, le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ainsi qu'avec d'autres partenaires, établisse des critères et des procédures concernant la mise en place d'un Dispositif d'Examen indépendant des plans stratégiques nationaux, et qu'il valide la recevabilité de ces plans, en vue de leur financement au niveau international.

Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA, en collaboration étroite avec les instances nationales de lutte contre le sida, les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA et les autres partenaires, intensifie les efforts de mise en œuvre d'un "guichet unique" offrant l'accès à un appui technique efficace qui permette d'accélérer l'élargissement.

Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA facilite la gouvernance des programmes de lutte contre le sida bénéficiaires d'une subvention du Fonds mondial en épaulant les Mécanismes de coordination dans les pays (CCM), et l'alignement de ces mécanismes sur les principes de coordination globale de la riposte nationale au sida.

Demander que le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Fonds mondial élaborent une méthode pour travailler ensemble et de façon concertée, afin de concrétiser tout ce qui est énoncé ci-dessus.

31. L'ONUSIDA s'engage à poursuivre une collaboration étroite et fructueuse avec le Fonds mondial, afin de mettre en œuvre ces recommandations et de relever les défis qui s'y rattachent.